

« Exercice : Devenez Maître de Stage des Universités »

- > La maîtrise de stage universitaire offre aux étudiants la possibilité de parfaire leur cursus à travers la découverte de la médecine libérale. Expérience pleine d'enrichissement, elle est également, pour les médecins qui les accueillent, source de nombreux avantages.

Le sigle « MSU », bien connu, signifie à la fois « Maîtrise de Stage des Universités » et « Maître de Stage des Universités ». Il désigne la possibilité pour un médecin d'accueillir et d'encadrer des étudiants, internes ou externes, pendant leur cursus. En 2021, le syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) et le Collège national des généralistes enseignants (CNGE) évaluaient le nombre de maîtres de stage à près de 12 000 en France, soit une hausse de 7% par rapport à 2020. En région Centre-Val de Loire, nous en dénombrons 521, toutes spécialités confondues. De bonne augure en vue d'un nombre d'étudiants amené à croître massivement dans les prochaines années.

Pour répondre aux demandes des étudiants, chaque année plus nombreux à opter pour des stages en ambulatoire, il est nécessaire de recruter davantage de maîtres de stage. C'est même une volonté résolue et affichée du gouvernement depuis la loi « Ma santé 2022 » de 2019 qui considère que « les stages ambulatoires revêtent une importance particulière car il s'agit de l'une des seules périodes de formation permettant aux étudiants un contact direct avec des praticiens exerçant en ambulatoire, potentiellement dans des zones sous-denses ». Bien que le nombre de MSU soit en constante augmentation, cela cache de fortes inégalités entre régions. Disparités qui deviennent criantes lorsque l'on se penche sur le taux d'encadrement des étudiants. Ainsi, alors que le nombre moyen d'étudiants par MSU en France est de 3,27 en 2021, ce ratio grimpe à un pour cinq en Centre-Val de Loire.

Pour répondre à cette offre insuffisante, le ministère s'était donné comme objectif, dans une note diffusée aux ARS et UFR de

médecine en février 2022, le recrutement de 1 000 MSU supplémentaires d'ici à 2024. Côté syndicats représentatifs d'étudiants en médecine et de jeunes médecins, on annonce (N.D.L.R. : lors d'un colloque sur l'accès aux soins en octobre 2022) qu'il faudrait doubler le nombre de maîtres de stage surtout si l'internat de médecine générale est allongé d'une année. Il apparait clairement que l'offre actuelle est insuffisante, en particulier en région Centre-Val de Loire.

Être MSU : quels avantages ?

Pourtant, la maîtrise de stage offre de nombreux avantages aux médecins libéraux. Le maître de stage partage ses connaissances, transmet ses compétences et son savoir-faire valorisant ainsi sa pratique. Cette démarche de compagnonnage permet un échange gagnant-gagnant

avec la nouvelle génération, dans le bain des nouveaux enseignements de la pratique médicale. La MSU a également des atouts en termes d'attractivité. Elle va permettre de promouvoir le territoire auprès de jeunes médecins, afin d'inciter leur installation localement. Pour les médecins, c'est un formidable moyen de se constituer un réseau en prévision d'une collaboration ou d'une succession. Enfin, cette démarche est valorisée puisque, outre le titre de « Maître de stage des universités » pouvant figurer sur les plaques et ordonnances qu'elle procure, elle permet de bénéficier d'honoraires pédagogiques de l'ordre de 900€ (brut) pour 6 semaines pour l'accueil d'un étudiant de 2^{ème} cycle (externe) et 3 600€ (brut) pour 6 mois à répartir entre chaque MSU qui participe à l'encadrement de l'étudiant de 3^{ème} cycle (interne).



+7%

Près de 12 000 MSU en France en 2021, soit une hausse de 7% par rapport à 2020.



1 pour 5

Ratio MSU / étudiants en région Centre-Val de Loire contre 1 pour 3,27 en moyenne en France.

Source : DGOS et DGESIP, 2021.



521

Maîtres de stage en région Centre-Val de Loire : 480 en médecine générale et 41 d'autres spécialités.

Comment devenir MSU ?

Pour devenir maître de stage, il est nécessaire d'exercer depuis au moins 1 an (délais variables en fonction des spécialités) pour accueillir des externes en stage de 2^{ème} cycle et 2 ans pour l'accueil d'internes en niveau 1 ou en niveau 2. Pour ce dernier, il est également nécessaire d'avoir accueilli 4 à 5 internes de niveau 1. Si cette condition est remplie, une formation « Maîtrise de stage universitaire », pouvant être financée dans le cadre du dispositif « Développement Professionnel Continu » (DPC) est nécessaire et dispensée par des organismes de formation agréés. L'URPS-ML propose notamment, en partenariat avec la Faculté de Tours, des formations de deux jours pour les médecins spécialistes hors médecine générale. Notez bien les prochaines dates les 29 et 30 septembre 2023 ! Une fois sa formation effectuée, le futur MSU doit déposer une demande d'agrément auprès du département de médecine de la faculté afin d'obtenir la validation de l'UFR pour les stages de second cycle ou de l'ARS pour l'accueil d'internes.

Quels types de stages ?

Tout au long de leur cursus, les étudiants peuvent être accueillis dans 3 types de stages ambulatoires :

- Le stage de 2^{ème} cycle : obligatoire, il permet d'appréhender les spécificités de la médecine générale et dure de 6 à 8 semaines (à temps plein) ou de 12 à 16 semaines (à temps partiel).
- Le stage de Niveau 1 : obligatoire, il concerne les étudiants de 3^{ème} cycle (internes) et se déroule sur un ou plusieurs sites à raison de 9 demi-journées par semaine en présence du MSU.
- Le stage de Niveau 2 : aussi appelé Stage Ambulatoire de Soins Primaires en Autonomie Supervisée (SASPAS). Obligatoire, il concerne la consultation de l'étudiant de 3^{ème} cycle en médecine générale en l'absence du MSU sur une ou plusieurs journées par semaine.



Être MSU, c'est...

Partager ses connaissances et transmettre ses compétences et son savoir-faire.

Échanger avec la nouvelle génération dans une démarche de compagnonnage.

Promouvoir un territoire en vue de futures installations.

Se constituer un réseau en prévision d'un remplacement ou d'une succession.

Être indemnisé et disposer du titre de « Maître de stage des universités ».



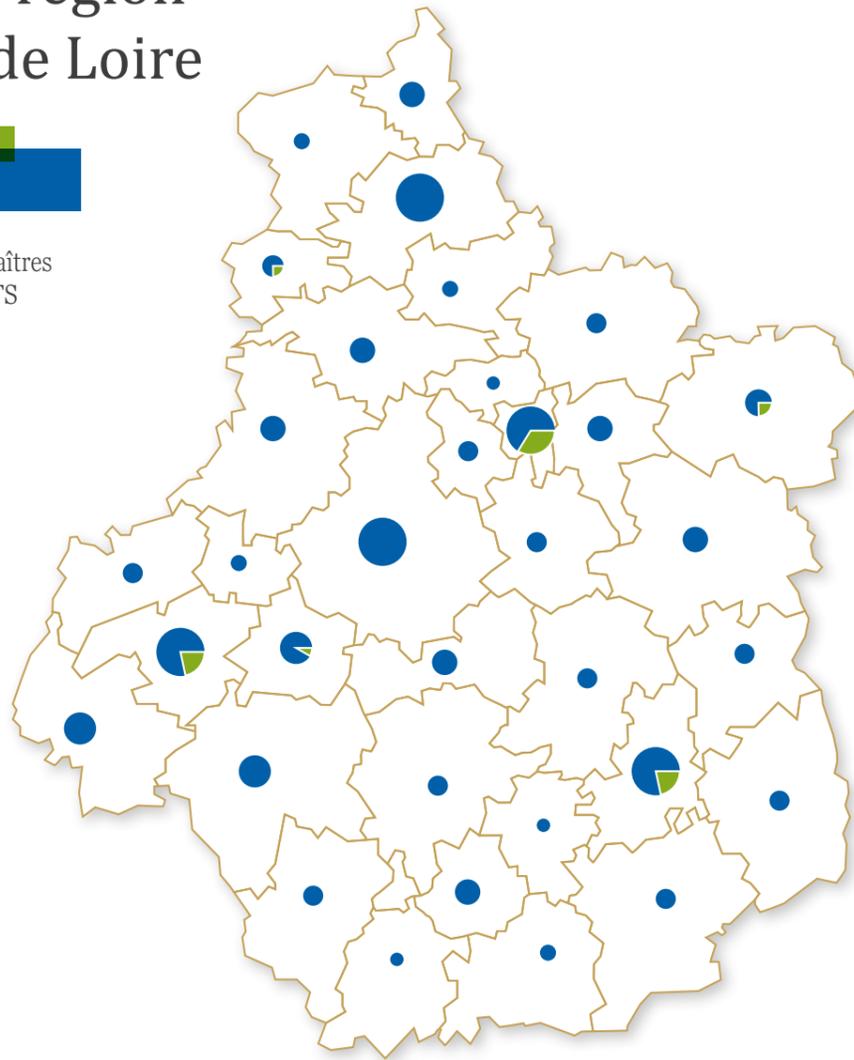
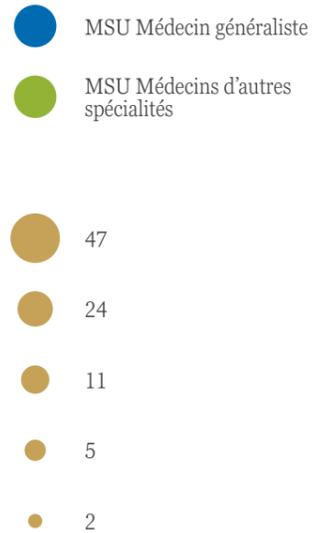
Pour en savoir plus sur la MSU, rendez-vous sur :

www.urpsml-centre.org

Les MSU en région Centre-Val de Loire



Répartition du nombre de maîtres de stage par territoire de CPTS



Où et Quand se former ?

<p>FORMATION</p> <p>MSU pour les Médecins Spécialistes</p> <p>Hors Médecine Générale</p> <hr/> <p>29 & 30 septembre</p> <p>Orléans</p>	<p>FORMATION</p> <p>MSU pour l'Accueil des Externes</p> <p>Ouverte aux Médecins Généralistes d'Eure-et-Loir</p> <hr/> <p>6 & 7 octobre</p> <p>Chartres</p>	<p>FORMATION</p> <p>MSU pour l'Accueil des Externes</p> <p>Ouverte aux Médecins Généralistes de la Région</p> <hr/> <p>6 & 7 octobre</p> <p>Tours</p>
---	---	--

— contact@urpsml-centre.org —

— crgecentre@yahoo.fr —

Comment êtes-vous devenu maître de stage ?

« J'ai suivi une formation en 1999 à l'école de Riom, considérée comme précurseur du CNGE (N.D.L.R : Centre National des Généralistes Enseignants), qui était moins structurée qu'aujourd'hui et très pédagogique. Aujourd'hui, j'ai dû suivre toutes les formations possibles du CNGE. »

Combien d'étudiants avez-vous accueilli depuis 1999 ?

« Au moins 2 par an avec parfois deux niveaux différents sur le même semestre donc 45 étudiants environ au total. »

Votre terrain de stage est plutôt demandé alors ?

« Nous ne pouvons pas le savoir. Les étudiants choisissent leur terrain de stage en fonction de leur rang de classement. Le choix du lieu de stage dépend de la localisation. Nous attirons des étudiants du 41 qui souhaitent rester à proximité de leur domicile. Les terrains de stage du 41 sont bien choisis du fait de leur accessibilité par rapport au CHU, contrairement au 18 ou au 36, plus éloignés. »

Que vous apportent les étudiants que vous accueillez ?

« Ils apportent un regard neuf, différent et non biaisé. Ils posent de bonnes questions qui nous obligent à nous questionner, à nous remettre en cause. Je bénéficie également des recherches qu'ils font. C'est aussi un temps de discussion, une relation entre collègues qui est très agréable au quotidien. »

Justement, comment vous organisez-vous au quotidien ?

« Avant, nous alternions systématiquement les consultations pour que je puisse continuer à voir mes patients. Depuis, il y a eu beaucoup de départs de médecins et l'arrivée de patients sans médecin traitant. En attendant l'arrivée d'un nouveau médecin, certains patients qui n'étaient pas du cabinet ne voient que l'interne. Cela évolue avec la démographie... Le but est que l'étudiant ait un panel de consultations différentes pour parfaire sa formation. Parfois, nous mettons l'accent sur des examens qu'il n'a pas réalisés

depuis un certain temps ou nous réservons par exemple une partie de son agenda à ses demandes. Chaque soir nous dédions 1h ou 1h30 pour débriefer la journée, reprendre tous les dossiers et discuter des difficultés non urgentes rencontrées, des motivations... Ce temps me permet aussi de continuer à suivre mes patients même si je ne les ai pas vus. »

Quels avantages percevez-vous de cette pratique ?

« Être MSU prend du temps mais en fait gagner aussi. J'accueille des niveaux 2 qui sont en autonomie avec les patients et cela libère un espace médical qui n'est pas négligeable. Le fait que l'interne soit là me permet de prendre des consultations plus longues avec des patients chroniques lourds qui seraient totalement impossible sans sa présence. J'ai gardé le même temps de travail mais gagné un confort énorme. Cela impose également d'avoir un dossier médical très structuré pour assurer le suivi entre chaque changement d'interne. »

Ces stages ont-ils suscités une installation en libéral ?

« Oui, cinq se sont installés à moins de 15 km d'ici et d'autres du côté de Romorantin. »

Pour conclure, que diriez-vous à un confrère ou une consœur au sujet de la maîtrise de stage ?

« Je dirais que cela nécessite un engagement, qu'il faut avoir envie mais que cela apporte tellement de choses, que c'est extrêmement constructif. Être maître de stage permet de garder toute sa passion pour la médecine qui pourrait peut être s'étioler avec le temps et toute la joie que l'on a de soigner ses patients. C'est aussi se mettre à nu par rapport à sa pratique, et ce n'est pas forcément si simple que cela. Il faut être confiant de sa pratique. »

« Être maître de stage permet de garder toute sa passion pour la médecine et toute la joie que l'on a de soigner ses patients. »

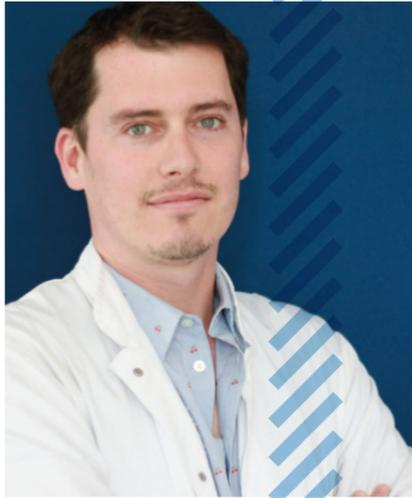


« **Portrait,**
Dr Clotilde Loison »
Médecin Généraliste à Soings-en-Sologne (41)



« Portrait, Dr Charles Benhaim »

Oncologue Radiothérapeute à Saint-Doulchard (18)



« La maîtrise de stage nous permet de valoriser notre activité de soin et de véhiculer une bonne image de notre pratique. »

Depuis quand êtes-vous maître de stage ?

« Le centre Saint-Jean dans lequel j'exerce accueille des étudiants depuis 2018, date à laquelle nous avons obtenu notre agrément en oncologie radiothérapie. Nous sommes actuellement trois maîtres de stage sur le centre à pouvoir accueillir des internes. »

Y a-t-il d'autres terrains de stage en oncologie radiothérapie sur la région ?

« Au total, il y en a quatre. Tours et Orléans en public, au CHU et au CHRO et en libéral, nous sommes deux avec le CORT 37 situé au pôle Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours. »

Combien d'étudiants avez-vous accueilli depuis 2018 ?

« Au total, quatre. La radiothérapie est une spécialité de niche, il y a peu d'internes. De plus, il a fallu un certain temps au début afin que notre terrain de stage soit connu. C'est par le biais d'un interne en droit au remord (ndlr : en changement de spécialité), dont le stage s'était très bien passé et qui nous a fait de la bonne publicité, que la situation s'est décantée et que nous avons pu accueillir plus régulièrement des internes. »

Comment fonctionne l'attribution du terrain de stage ? Est-elle uniquement due au choix de l'étudiant ?

« Effectivement, les internes choisissent leurs terrains de stage. Ils ont des semestres obligatoires en CHU et d'autres plus libres. Un interne en radiothérapie par exemple, va devoir effectuer des

stages en imagerie médicale, en oncologie médicale, en radiothérapie. Mais c'est leur rang dans leur promotion qui est déterminante : les mieux classés et plus vieux choisissent en premier. Ensuite, si notre terrain de stage est choisi, nous sommes contactés par la Faculté qui nous informe que nous accueillerons un étudiant au semestre prochain. »

Et de votre côté, en tant que structure accueillante, comment cela se passe ?

« C'est assez simple, il n'y a pas de charge administrative à proprement parlé. Le plus long étant de réaliser le dossier et d'obtenir l'agrément. Ensuite, il nous suffit de répondre favorablement, chaque semestre, à la demande de l'ARS pour confirmer la réouverture du terrain de stage et de compléter la feuille d'évaluation de l'interne à l'issue de son stage. »

Comment se déroule l'accueil et la formation de l'étudiant ?

« Nous faisons en sorte que l'interne puisse suivre chaque maître de stage du centre pour apprendre de chacun. Nous avons été formés à différents endroits, à Clermont-Ferrand, à Toulouse, à l'institut Curie, cela offre aux internes une vision autre de celle de leur CHU. Ils sont en binôme les premières semaines ou les premiers mois pour s'assurer de leur bonne pratique, de leur savoir théorique mais également de leur savoir-être. Nous sommes cancérologues, il est important que l'interne apprenne à donner un discours éclairé et empathique au patient. Une fois que cela est acquis, nous pouvons lui confier des urgences, des consultations à mener seul, toujours sous notre responsabilité. »



Vous nous parlez de la nécessité de se faire connaître, y a-t-il d'autres freins ou leviers à l'accueil d'internes ?

« L'éloignement par rapport au CHU et le fait d'assurer un logement bien sûr. Nous sommes un stage périphérique, à 1h30 de Tours, ce qui pousse souvent les étudiants à privilégier des stages plus près de leur domicile, notamment nos confrères du CORT 37, pour ne pas avoir à déménager. De ce fait, nous accueillons des internes assez jeunes car plus ils vieillissent plus leur vie familiale rend difficile leur possibilité de déplacement, indépendamment de la qualité du terrain de stage. Le fait de proposer un logement correct est primordial pour attirer des internes. Certains de nos internes ont été hébergés dans des logements pris en charge par le département ou le Centre Hospitalier par exemple. »

Pour conclure, que diriez-vous à un confrère ou une consœur au sujet de la maîtrise de stage ?

« De ne pas commettre l'erreur de vouloir prendre un interne pour avoir de la main d'oeuvre pas chère. La maîtrise de stage demande du temps certes, de supervision, d'encadrement, de formation mais offre beaucoup d'avantages. Elle permet, en tant que médecin sénior, de se maintenir à jour dans nos pratiques et nos recommandations. Elle contribue à créer du lien avec le CHU et avec nos futurs confrères et potentiels remplaçants et à se constituer un bon réseau qui va nous permettre de valoriser notre activité de soin et de véhiculer une bonne image de notre pratique. »

Où et quand avez-vous effectué votre stage ?

C'était il y a tout juste un an, de mai à novembre 2022 au Centre d'oncologie et de radiothérapie St-Jean à St-Doulchard (18).

Était-ce votre première expérience en libéral ?

Oui. J'ai ensuite effectué un autre semestre en libéral, au sein du Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours (37).

Comment avez-vous eu connaissance de ce terrain de stage ?

Il était référencé auprès de la faculté. J'ai eu ensuite l'écho d'internes qui l'avaient déjà fait et avaient réellement apprécié. Il était très bien conseillé car son plateau technique est performant, important en radiothérapie, mais surtout du fait de l'encadrement de ses maîtres de stage.

Que reprenez-vous de cette expérience ?

En radiothérapie, une part importante du travail se fait en libéral, c'était donc très intéressant de ce point de vue, de découvrir ce monde. Ensuite, je souhaitais sortir de la grosse machine qu'est le CHU pour voir comment cela se passe dans des centres plus petits, pour découvrir des pratiques, des façons de travailler différentes. Cela, sans avoir besoin de monter un dossier en inter-CHU, en restant dans la même région.

Quelles différences constatez-vous avec l'hôpital ?

En termes de prise en charge des patients, il y a peu de différences car les protocoles de radiothérapie sont les mêmes mais sur la façon de travailler, il y a davantage de libertés je trouve et surtout moins de temps administratif. C'est le gros avantage : 100% du temps est médical, c'est très intéressant pour notre formation. L'accès et la relation avec le paramédical est également plus simple.

« Portrait, Nicolas Roquet »

Étudiant en 3^{ème} cycle en radiothérapie



Comment envisagez-vous la suite ? Des pistes de remplacements ou d'installation ?

Pour l'installation, c'est encore un peu tôt (sourire), je préfère me laisser le temps de finir mon internat. Pour un remplacement, pourquoi pas ! C'est l'avantage d'avoir effectué mon stage dans ce centre, les médecins me connaissent, je connais les lieux, les logiciels. Au bout du 6^{ème} semestre, nous pouvons demander la licence de remplacement en radiothérapie. C'est un gros avantage de connaître les médecins sur place.